

Le Tir à Rennes

Société "Duguesclin"

LA Société « Duguesclin », de Rennes, est actuellement la Société de tir qui attire le plus sur elle l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux choses du tir.

Elle a été fondée en 1892 par un organisateur remarquable, M. Léon Moreaux, capitaine d'artillerie.

Cette même année 1892, il fait des conférences théoriques et pratiques, et, en quelques mois, il parvient à grouper autour de lui les meilleures bonnes volontés de la ville.

Depuis cette époque, les succès de la Société ont été toujours grandissant.

En 1893, la Société construit un stand comprenant 3 cibles à 200 mètres, 3 cibles à 30 mètres et 3 à 12 mètres.



Capitaine Moreaux.
(Cliché « Vie au Grand Air »)

Les tireurs, sous l'impulsion de l'organisateur, qui devient le directeur du tir, deviennent de plus en plus nombreux et bientôt le nombre des cibles est insuffisant.

Pendant l'hiver 1896-1897, 3 cibles à 300 mètres sont établies.

Pour se rendre compte des efforts qui ont été faits par le comité de cette société pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de faire remarquer que

la Société ne reçoit annuellement qu'une subvention de 100 francs du Conseil général.

Mais le Directeur du tir, avec une activité vraiment prodigieuse, aide non-seulement les tireurs du pays, mais aussi tous ceux qui font appel à ses connaissances. Il en résulte que de toutes parts on lui demande à faire partie de sa brillante Société et que de nombreux dons particuliers lui sont adressés pour ses jeunes tireurs.

Les derniers concours annuels ont donné des résultats merveilleux à la Société, tant au point de vue moral qu'au point de vue financier, et aujourd'hui le stand étant de nouveau insuffisant pour satisfaire tous les adeptes qui veulent s'exercer au tir, le comité vient de décider une nouvelle augmentation de cibles.

Au premier avril prochain, le stand comprendra 3 cibles à 200 mètres, 9 cibles à 300 mètres, 2 cibles à 30 mètres, 3 à 20 mètres et 5 à 12 mètres.

Pour rendre le tir vraiment populaire, le Directeur du tir a imaginé de faire rembourser à chacun des membres de la Société pendant le grand concours annuel, la valeur de la cotisation payée.

D'autre part, il n'est prélevé aucun bénéfice sur le prix de vente des cartouches ; ce qui permet aux plus modestes de pouvoir s'exercer au tir dans les meilleures conditions.

Par exemple, les cartouches Lebel réglementaires sont vendues 0 fr. 50 le paquet de 8.

Aucune société de tir n'a donné, jusqu'ici, de tels avantages aux tireurs.

Si nous ajoutons que le Directeur du tir, par une méthode spéciale, démontre aux plus incrédules que tout le monde peut arriver rapidement à tirer très convenablement, nous aurons donné ainsi, très sommairement, les données principales qui font que la Société « Duguesclin » qui a déjà obtenu de très grands succès, tant en France qu'à l'Etranger, est appelée à donner un essor considérable à la propagation du tir en Bretagne.

